

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MARINGES (LOIRE)

SÉANCE ORDINAIRE DU 16 FEVRIER 2023

N° 2023/02.02

L'an deux mil vingt-trois et le seize février, à 20 heures 30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François DUMONT.

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 11 + 2 pouvoirs

Date de convocation : 10 février 2023

PRÉSENTS: M. DUMONT François, Mme THEVENON NICOLI Blandine, M. CROZIER Bernard, Mme PELLETIER Catherine, M. TOINON Alain, Mme CHALANDON Nicole, Mme DOLBAU Marie-Noëlle, M. MALIGEAY Fabien, M. PONCET Jean-Marc, M. GARNIER Philippe, Mme PENVEN-DE-MARI Marie-Hélène.

EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS : M. ASSOGBA Guillaume (Pouvoir à M. TOINON Alain), Mme JOLY Marie-France (Pouvoir à M. CROZIER Bernard).

EXCUSÉ : M. CŒUR Sébastien.

Secrétaire élu : M. TOINON Alain.

Objet de la délibération : LOCATION DEFIBRILLATEURS – ACQUISITION DE COFFRETS EXTERIEURS

Monsieur le maire rappelle que la commune est équipée d'un seul défibrillateur situé aux abords de la mairie et que celui-ci est en usure avancée et qu'il convient de le renouveler.

Il rappelle également le décret du 19 décembre 2018 portant obligation aux établissements recevant du public de catégorie 4 de s'équiper d'un défibrillateur automatisé externe depuis le 1^{er} janvier 2021. Il précise que la salle d'animation rurale étant un établissement public de niveau 4, il convient donc de l'équiper d'un défibrillateur.

Il présente les devis de l'entreprise AlterDokeo :

- Location mensuelle de 2 défibrillateurs : 124 €HT soit 148.80 € TTC
- Acquisition de 2 coffrets extérieurs : 900 €HT soit 1080 €TTC

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DONNE SON ACCORD pour l'installation de 2 défibrillateurs dont l'un sera installé aux abords de la mairie et l'autre aux abords de la salle d'animation rurale,

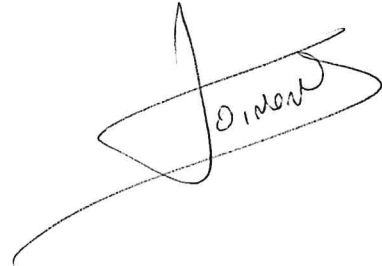
RETIENT les propositions commerciales de l'entreprise AlterDokeo telles que précisées ci-dessus,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents à cette décision.

Pour copie conforme,
Le maire,
François DUMONT

A blue circular official stamp of the Mayor of Marigny-sous-Lamoignon, Loiret. The stamp features a central emblem and the text "MAIRIE DE MARIGNY-SOUS-LAMONIGNON" and "LOIRET". A handwritten signature in black ink is written over the stamp.

Le secrétaire de séance,

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Dumont", written over a blue circular official stamp.